

Association romande et francophone de Berne et environs
3000 Berne

Procès-verbal de la 140e assemblée générale du 18 juin 2019

Centre paroissial catholique de langue française, Sulgeneckstrasse 11-13, Berne

Présidence : Jean-Philippe Amstein

Personnes présentes : 22, dont 9 membres collectifs et associés.

Excusés: Marie-Claire et Marco Bernasconi, Anne Bichsel, présidente du photo-club francophone de Berne, Pierre Clavel, Anne-Lise Crettenand, Anne-Lise Greber-Borel, présidente de sous la loupe, Ernest Grimaître, président du groupe libéral-radical romand de Berne et environs, Simone Gumy, Hervé Huguenin, président de la société des neuchâtelois à Berne, Jean-Pierre Javet, Président de l'association des amis des orgues de l'église de la Ste Trinité de Berne, Susanne Jeanrichard, Eric Lauper, secrétaire général de l'UNAB, Louis Magnin, Danièle Perrochet, Georges A. Ray, Roger Roulin, Nicole Seydoux, membre du comité de l'ARB et Evelyne Voumard.

Ordre du jour :

- 1. Mots de bienvenue du président
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2018
- 4. Rapport du président
- 5. Informations diverses, en particulier sur la promotion des intérêts des francophones
- 6. Comptes 2018
- 7. Rapport des vérificateurs des comptes
- 8. Décharge au comité
- 9. Budget 2019, montant des cotisations 2020
- 10. Divers

Début de la séance à 18h00.

1. Mots de bienvenue du président

Au nom du comité de l'ARB, le président ouvre la 140^e assemblée générale ordinaire et souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres présents.

Il demande aux membres qui souhaitent partager le repas qui suivra l'assemblée de bien vouloir s'inscrire sur la liste prévue à cet effet. Ce repas, à la charge des participants, se prendra au Restaurant Cavallo Star, Bubenbergplatz 8.

Points formels:

- a) La convocation formelle avec ordre du jour a paru dans les numéros 3 du 17 avril et 4 du 22 mai 2019 du *Courrier de Berne* et figure depuis quelques semaines sur le site Internet de l'ARB. En outre, l'assemblée a lieu dans les six mois après la clôture de l'exercice. Elle est donc convoquée conformément aux articles 10 et 12, al. 1 des statuts du 22 mai 2014.
- b) Christian Wüthrich et Claude Haenggli acceptent d'être scrutateurs.

c) Il s'agit de déterminer par qui les membres collectifs sont représentés et quel est le nombre de voix auxquels ils ont droit en fonction du nombre d'adhérents à leur association :

Nom	Représentant :	Nb. voix
Alliance française de Berne	Mme Dubois	10
Assoc. des amis des orgues de l'église de la Ste-Trinité	pas représenté	
Chœur de l'église française	M. Bohren	3
Club de randonnée et de ski de fond	M. Wüthrich	5
Eglise française réformée	Mme Ruta-Robert	10
Groupe libéral-radical de Berne	pas représenté	
Patrie Vaudoise de Berne	M. Crettenand	6
Photo-club francophone	pas représenté	
Société des Neuchâtelois à Berne	Mme Mühlemann	6
Société fribourgeoise de Berne	M. Schwob	6
sous la loupe	Mme Kleiner	10
Université des aînés de langue française de Berne	Mme Crogiez	10

- d) Le président rappelle que plusieurs listes de présence sont en circulation. Chacun/e est prié/e de s'y inscrire.
- e) Les membres de l'ARB décédés dont nous avons eu connaissance depuis la dernière assemblée générale sont Mmes Arlette Bernel, Yvonne Bühler-Hegelbach, Hélène Herrmann, Denise Huguenin et Rose Reichenbach et de MM. Louis de Capitani, Marcel Gaille et Jean-Maurice Girard.

Une minute de silence est observée en leur honneur.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le comité n'a reçu aucune proposition de modification de l'ordre du jour au sens de l'article 12, al. 4 des statuts.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. <u>Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2018</u>

Personne n'a exprimé le désir de le recevoir en cours d'exercice.

Personne ne souhaitant la lecture du contenu et en l'absence de toute proposition, modification ou complément d'information, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2018 est approuvé tacitement avec remerciement à son auteur, Jean-Philippe Amstein.

4. Rapport du président

Le comité a pris connaissance de ce rapport et l'a approuvé. Le président en fait lecture, après avoir signalé qu'il sera publié dans les meilleurs délais sur le site Internet de l'ARB et joint au procès-verbal de la présente assemblée.

Le rapport est approuvé à l'unanimité, conformément à l'article 14, lettre d, des statuts de l'association et par acclamation.

5. <u>Informations diverses, en particulier sur la promotion des intérêts des francophones</u>

a) sur la promotion des intérêts des francophones

Pour agir au nom des autres associations francophones de Berne, un changement des statuts de l'ARB n'est pas nécessaire actuellement. Dans l'immédiat, l'ARB a instauré une « conférence des présidents » qui se réunira à nouveau le 20 juin 2019 afin de peut-être légitimer l'ARB à parler au nom des associations et institutions francophones de l'agglomération bernoise dans ses contacts avec les autorités. Pour ce faire, un groupe de travail a préparé une charte que les associations, sociétés et institutions de la place seront invitées à signer. Dans cette charte, l'ARB s'engage à défendre activement les intérêts des romands et francophones de Berne et de les faire valoir aux autorités concernées. Elle s'engage aussi à représenter de manière constructive et adéquate les associations signataires de la charte dans les relations avec les autorités, institutions et organismes, et elle s'engage encore à assurer la circulation des informations de manière à pouvoir valablement représenter les associations signataires et à leur donner toutes informations utiles. Pour leur part, les associations signataires de la charte accepteraient que l'ARB agisse en leur nom et elles s'engageraient à lui donner toute information utile pour l'exécution de son mandat.

Le groupe de travail qui a préparé cette charte est composé de Sacra Tomisawa, présidente de PTL, Mireille Thévenaz, membre du comité de HL, Joseph Crettenand, membre du comité de l'ARB et de la PV, Hervé Huguenin, président de la SNB, Ernest Grimaître, président du PLR romand de Berne et environs, Michel Schwob, président de la SFB et du président de l'ARB. Ce dernier remercie chaleureusement les membres du groupe de travail pour leur engagement sans faille dans la promotion des intérêts des romands et francophones dans la région de Berne.

Les membres de ce groupe de travail ont également entrepris les démarches suivantes pendant l'année écoulée :

- Ils ont préparé un dépliant à l'intention des nouveaux arrivants; ce dernier résume en quelque mots ce qu'est l'ARB et le pourquoi de son engagement et fait aussi la promotion du CdB. Ce dépliant a été imprimé à 2'000 exemplaires et est à disposition. Il a déjà été distribué à la commune de Berne et à l'ECLF.
- Ensuite le président de l'ARB a pris contact avec Pro Ticino pour connaître leurs préoccupations. Il a été reçu poliment par son président, mais n'a depuis aucun retour.
- De plus, Joseph Crettenand a contacté le président de l'association des communes bernoises pour lui demander son avis sur la meilleure façon de convaincre les communes de soutenir les romands et francophones. Le résultat n'a peut-être pas été celui espéré car il n'y a pas de solution applicable à toutes les communes, vu leur autonomie.
- Puis Sacra Tomisawa, Mireille Thévenaz, Joseph Crettenand et Jean-Philippe Amstein ont rencontré les maires des communes de Berne et de Köniz pour leur demander de distribuer le dépliant et mettre le lien de l'ARB sur leur site Internet, ainsi qu'à les rencontrer de manière régulière ; Le dépliant est actuellement distribué aux nouveaux arrivants de la commune de Berne et le site Internet de l'ARB est en lien sur celui de la commune de Köniz.
- Sacra Tomisawa et Jean-Philippe Amstein ont encore rencontré le président et la chancelière de la Bourgeoisie de Berne. Cette dernière serait prête à nous soutenir financièrement, mais sur un projet concret encore à définir.
- Enfin Sacra Tomisawa, Michel Schwob et Jean-Philippe Amstein ont rencontré le vice-chancelier du canton de Berne. Ils lui ont offert le soutien de l'ARB dans la mise en œuvre du rapport de la commission d'experts sur le bilinguisme qui a paru au mois de novembre 2018. Cette commission a en effet formulé 46 propositions, dont 10 d'ordre stratégiques, pour renforcer le bilinguisme dans le canton. L'ARB se réjouit particulièrement de la recommandation stratégique no 9 qui propose « de développer, (...), un train de mesures favorisant la croissance de la population, en particulier de francophones dans le canton de Berne et d'étudier, en collaboration avec l'Association romande et francophone de Berne et environs (ARB) et l'Association des Communes Bernoises, comment l'accueil et

l'intégration des francophones dans le canton de Berne peut être amélioré. » Le président souligne l'importance de la charte dans ce cadre-là. Le Conseil-exécutif a pris connaissance de ce rapport et va décider d'ici cet été sur la stratégie qu'il entend poursuivre pour encourager le bilinguisme. L'ARB entend bien y jouer un rôle déterminant!

L'assemblée prend connaissance de ces démarches. Un de ses membres demande s'il est possible d'avoir un stand lors des promotions des écoles pour mieux faire connaître l'ARB et le Courrier de Berne. Le président lui répond que le comité a déjà discuté de cette possibilité mais que les écoles n'entrent pas en matière.

Un autre membre de l'assemblée propose de solliciter la Bourgeoisie pour numériser les anciens Courriers de Berne. Une voix s'élève pour rétorquer que le papier se conserve mieux que le numérique.

b) sur le festival bilingue du livre jeunesse

Pour répondre à un besoin identifié, un certain nombre d'associations, dont l'ARB et sous l'impulsion de la présidente de Ciné-débat-rencontres propose un grand rendez-vous culturel annuel, en organisant pour la première fois, du 18 au 20 juin 2020, un festival bilingue du livre jeunesse à Berne.

Le projet vise à favoriser l'accès à la culture pour tous et à faire vivre le bilinguisme à Berne. Aussi le thème proposé pour l'année 2020 est : « Le français dans la ville ». En préparation du festival, l'équipe pédagogique du festival ira à la rencontre des élèves dans les écoles et les gymnases pour leur proposer différents ateliers en liaison avec la lecture et le bilinguisme, ainsi qu'un concours littéraire. Pendant le festival, ils pourront exposer leurs travaux, prendre part à des ateliers, conférences et animations et rencontrer des auteurs et illustrateurs.

Le budget du festival est actuellement estimé à CHF 120'000.

La contribution de l'ARB, dans ce cadre-là, pourrait être la publication dans un numéro du Courrier de Berne de 4 pages supplémentaires consacrées à ce festival, soit en publiant quelques travaux d'élèves soit en rédigeant quelques articles spécifiques. Le retour sur investissement espéré est quelques parents d'élèves abonnés en plus.

L'assemblée prend connaissance tacitement de ce projet.

c) sur la fête de la ville de Berne du 26 au 28 juin 2020

Une semaine après la tenue du festival bilingue du livre jeunesse aura lieu la fête de la ville de Berne et le festival devrait se poursuivre dans ce cadre-là. Il est prévu d'organiser entre autres, un grand un jeu de piste dans la ville de Berne sur le thème : « La Berne du passé ». Ce jeu de piste permettra de placer les associations francophones qui participent au festival du livre à tous les passages obligatoires du jeu de piste. L'association présente à cet endroit-là pour donner les indices permettant d'accéder à l'énigme suivante, racontera l'histoire du lieu ou présentera une animation qu'elle aura préparée à l'avance. L'ARB doit ne pas rater l'occasion de mieux se faire connaître et de participer à ce jeu de piste.

L'assemblée prend connaissance tacitement de ce projet.

d) sur les archives de l'ARB et du CdB

Le comité de l'ARB se préoccupe à nouveau de ses archives. Depuis quelques séances, il essaie pour le moins de définir ce qui doit être conservé et ce qui peut être éliminé. Affaire à suivre, mais à ne pas laisser trop traîner.

6. Comptes 2018

Le trésorier, Michel Giriens, présente les comptes 2018, ces derniers ayant été approuvés par le comité lors de sa séance du 7 mai 2018.

Personne ne demande la parole au sujet de ces comptes.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Jean-Dominique Ducret lit le rapport.

S'en suit l'approbation formelle des comptes 2018 : Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention, avec remerciements à Michel Giriens.

8. Décharge au comité

L'article 14, lettre d), des statuts de l'ARB du 22 mai 2014 attribue à l'assemblée générale la décision de donner décharge au comité (ou non) sur sa gestion des affaires de l'association pendant l'exercice écoulé.

L'assemblée générale donne décharge au comité à l'unanimité sans opposition ni abstention.

9. Budget 2019, montant des cotisations 2020

a) Budget 2019

Le comité a pris connaissance du budget 2019 lors de sa séance du 7 mai 2019 et a décidé de le soumettre tel quel à l'assemblée.

Michel Giriens présente le budget 2019. Aucune question n'étant posée, le président procède à l'approbation formelle du budget 2019.

Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité sans opposition ni abstention.

b) Cotisations 2020

Le comité propose de maintenir les cotisations au niveau de l'année précédente. L'assemblée approuve à l'unanimité, sans opposition ni abstention, le montant des cotisations pour 2020.

10. Divers

- L'UNAB organise une visite du musée Chaplin le 2 octobre 2019 et une visite du Salon de Musique à Cormoret le 6 novembre 2019.
- Le 18 août 2019 aura lieu une promenade organistique dans les églises de la ville de Berne.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le président met formellement un terme à l'assemblée générale de l'ARB 2019 à 19h30.

Le rédacteur du procès-verbal, Jean-Philippe Amstein

Annexe : Rapport du président